

C'est la 3^{ème} rencontre du groupe littoral qui va aborder les actions retenues dans les fiches. Elles sont issues des 2 premières rencontres.

L'objectif est de présenter les actions qui concernent le littoral. La majorité sont déjà mise en place par les différents acteurs présents. L'objectif du prochain docob est aussi de compiler ce qui se fait déjà car les acteurs font déjà du « Natura 2000 ».

Présents : Gérard Jean-Toussaint de la DDTM 85, commune de Longeville-sur-mer, élus de l'Aiguillon-sur-mer, Pascal Naulleau DML, Pierre Jacquard la Tranche-sur-Mer, Jean-Pierre Guéret de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon, Valentin Météreau.

Excusés : RNN de la Casse de la Belle Henriette, PNM EGMP, SMPBL, DREAL PdL, CRC PdL, Association Estuaire et l'EPMP.



Gouvernance du site



Etat Français responsable devant la Commission européenne de la mise en œuvre des directives Habitats et Oiseaux

EPMP : opérateur du site



Etablissement public
du Marais poitevin

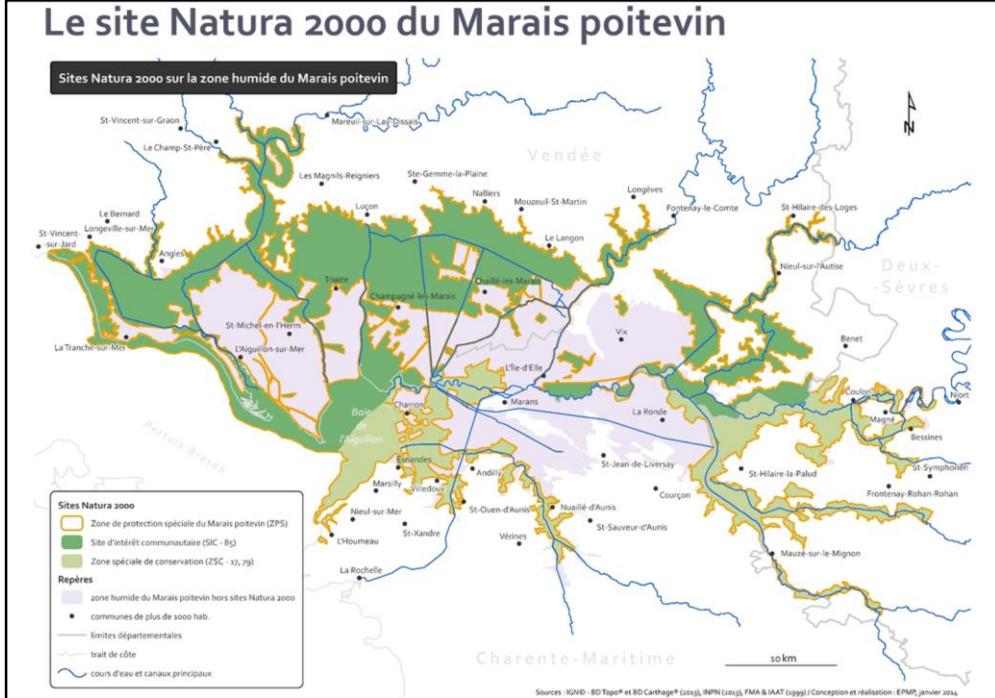
PNR : animateur du site



Parc
naturel
régional
du Marais poitevin

COPIL : ajuste et valide les propositions de l'opérateur, suit la mise en œuvre des actions

Le site Natura 2000 du Marais poitevin



Un document d'objectifs



1^{er} document d'objectif 2004 - 2021

2^{ème} document d'objectif :

- **Diagnostic** de territoire
 - biologique
 - socio économique
- **Enjeux** biologiques
- **Objectifs** de conservation
- **Fiches actions**

Le document d'objectifs s'appuie sur un diagnostic de territoire et des enjeux biologiques validés dans le comité de pilotage de décembre 2019.

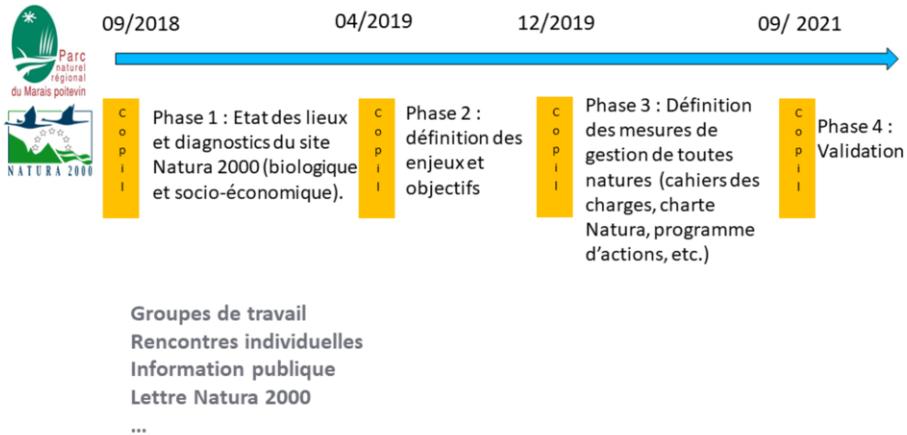
Procédure de Réécriture



- **Rencontres individuelles** ou thématiques 2019 - 2021
- **5 groupes de travail** - Janvier 2019 et Automne 2019
 - Biodiversité
 - Agriculture
 - Milieux aquatiques
 - Littoral
 - Education Environnement et Développement Durable

75 moments d'échange avec les partenaires (réunions, rdv individuels et groupes de travail). Les dernières groupes de travail ont lieu entre février et avril 2021.

Calendrier prévisionnel docob 2018 - 2021



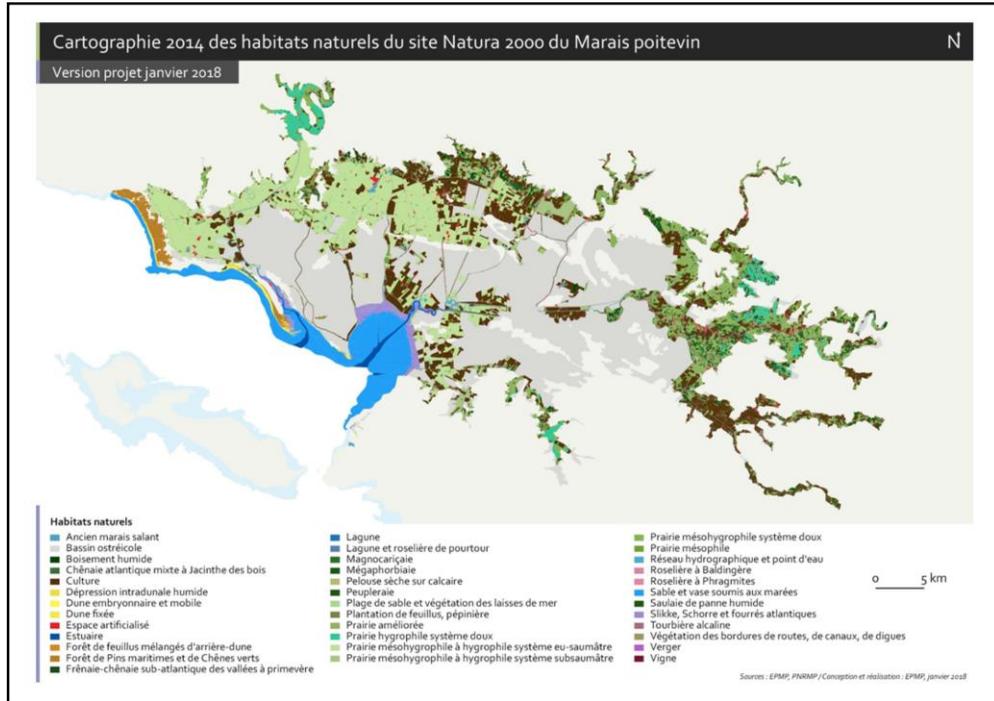
Diagnostic de territoire

Agriculture :

- 1 135 exploitation agricoles (27 858 ha de PP)
- 20 % de la production mytilicole
- 50 ha de parcs ostreicoles sur l'estran et 188 filières au large
- 1 084 ha de peupleraies en plein
- 1 000 ha de forêt dunaire exploitée

Tourisme :

- 25 km de plage
- 734 km de piste cyclable
- 789 km de circuits balisés à pied
- 28 embarcadères



Zoom possibles

Habitats à enjeux forts du prochain Docob



- Prairies subsaumâtres
- **Habitats de vasières**
(prés salés, vasières infra-littorales, estuaires etc)
- **Habitats dunaires**
(haut de plages, dunes mobiles et fixées, dépressions humides intradunales, etc.)
- Récifs côtiers
- Massifs d'hermelles
- Lagunes
- Réseau hydraulique
- Boisements humides
- Micro-habitats :
 - Mégaphorbiaies
 - Marais tourbeux
(bas marais calcaires et tourbières alcalines)



Espèces à enjeux forts du prochain Docob



Amphibiens :

- **Pélobate cultripède**



Mollusques :

- Vertigo des moulins



Insectes :

- Cordulie à corps fin
- Cuivré des marais
- Rosalie des Alpes
- Azuré du Serpolet
- Agrion de mercure

Poissons :

- **Alose feinte**
- **Grande Alose**
- **Lamproie de Planer**
- **Lamproie fluviatile**
- **Lamproie marine**
- **Saumon Atlantique**
- **Anguille**
- Brochet

Autres espèces pris en compte en oral

Espèces à enjeux forts du prochain Docob



Mammifères :

- Barbastelle d'Europe
- **Grand Rhinolophe**
- **Loutre d'Europe**
- Murin à oreilles échancrées
- Noctule de Leisler
- Petit Rhinolophe
- **Pipistrelle de Nathusius**
- Vison d'Europe



Oiseaux :

- **Avocette élégante**
- **Barge rousse**
- Busard cendré
- **Busard des roseaux**
- **Gorgebleue à miroir**
- **Gravelot à collier interrompu**
- Guifette noire
- Héron pourpré
- **Phragmite aquatique**
- Râle des genets
- Tarier des prés
- **Barge à queue noire**
- **Bécasseau maubèche**
- **Canard pilet**
- **Canard siffleur**
- **Canard souchet**
- **Chevalier gambette**
- **Tadorne de Belon**
- **Bruant des roseaux**



Les objectifs du prochain Docob



Assurer le développement des habitats et des espèces en lien avec les activités humaines



ODD: Objectifs de Développement Durable

OO : Objectifs Opérationnels

|

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

1- Gérer et restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

2- Protéger les habitats et les espèces à fort potentiel écologique

3 - S'approprier les enjeux de Natura 2000 et
accompagner les acteurs

4- Suivre et évaluer l'évolution des habitats et des
espèces

5- Animer le document d'objectifs

ODD n°1 : Gérer et restaurer

les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

► 8 OO : Objectifs opérationnels

Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral
Favoriser le bon état écologique des prairies et une agriculture compatible avec les exigences écologiques des habitats et des espèces de la zone humide
Améliorer la qualité des milieux aquatiques
Conserver les boisements et améliorer leur qualité biologique
Augmenter les surfaces et la fonctionnalité d'une mosaïque d'habitats
Développer la fonctionnalité de corridors écologiques dans le site et vers l'extérieur du site
Accompagner la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes en concurrence avec les espèces et habitats d'intérêt communautaire
Agir en faveur des espèces patrimoniales

ODD n°2 : Protéger

les habitats et les espèces à fort potentiel écologique

▶ 3 OO : Objectifs opérationnels

Préserver à l'aide des mesures d'encadrement de gestion

Accompagner la maîtrise foncière
de milieux d'intérêt écologique

Favoriser une renaturation de milieux

ODD n°3 : S'approprier

les enjeux Natura 2000 et **Accompagner** les acteurs

▶ 4 OO : Objectifs opérationnels

Informier sur les enjeux Natura 2000

Sensibiliser tous les publics

Former Encourager et favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les activités socio-économiques

Valoriser les actions engagées grâce au label Ramsar

ODD n°4 : Suivre et Evaluer

l'évolution des habitats et des espèces

► 2 OO : Objectifs opérationnels

Structurer et restituer les connaissances

Améliorer les connaissances biologiques du site et sa fonctionnalité pour mieux appréhender sa gestion

ODD n°5 : Développer l'animation Natura 2000

► OO : Objectifs opérationnels

Suivi des mesures engagées

Fiches actions

N°	Fiches actions
1	Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans
2	Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire
3	Évaluer et conserver les lagunes
4	Préserver les boisements et la trame arborée
5	Favoriser une bonne qualité de l'eau dans la zone humide et en estuaire
6	Gérer la quantité d'eau et la ressource en eau en lien avec les espèces et les habitats
7	Gérer et préserver les milieux aquatiques
8	Gérer et préserver les pelouses calcicoles
9	Gérer et préserver les tourbières
10	Gérer et préserver les roselières et mégaphorbiaies
11	Développer et préserver les continuités écologiques et les réservoirs de biodiversité
12	Limiter l'impact des Espèces Exotiques Envahissantes
13	Favoriser la conservation, la fonctionnalité et la qualité biologiques des prairies naturelles
14	Gestion collective des marais communaux
15	Les cultures
16	Protection des Busards
17	Protection de la Guifette noire
18	Préserver les anatidés et limicoles nicheurs, hivernants et migrateurs
19	Localiser et préserver la flore patrimoniale
20	Protection des mammifères semi-aquatiques
21	Connaissance et protection des Chiroptères et de leurs habitats
22	Assurer la libre circulation des poissons et la préservation des frayères

Fiches actions

23	Veiller, suivre et accompagner le développement des projets d'aménagement sur le territoire
24	Développer les mesures de protection réglementaires
25	Accompagner l'entretien et la restauration des digues pour une prise en compte des enjeux environnementaux
26	S'appuyer sur la maîtrise foncière pour préserver la biodiversité
27	Renaturer des milieux favorables aux espèces du site Natura 2000
28	Animer un observatoire des espèces et des habitats sur le site
29	Cartographie et suivi des habitats naturels
30	Animer les mesures du Docob
31	Informier et sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000
32	Former les acteurs du territoire
33	Valoriser le site à travers le label Ramsar
34	S'adapter au changement climatique sur le territoire

Contenu des fiches actions

- Habitats et espèces concernées
- Contexte de l'action
- Objectifs
- Description de l'action / mesures
- Calendrier
- Partenaires et programmes concernés
- Budget estimatif / Financements mobilisables
- Suivi et évaluation de l'action

Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral



Actions spécifiques +
Valorisation actions des différents acteurs (PN Marin, RNN,
ONF, Communes, départements, Etat (DPM), etc.)

Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral

FA : Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans

Suivre des espèces et habitats d'estran

► cartographies, fonctionnalité, usages

Restaurer les vasières : crassats
les zones de mouillage : nettoyage

Gérer, étendre les prés salés

Protéger les habitats rocheux :
massifs d'hermelles



Informier, sensibiliser : professionnels, pêcheurs à pieds,
touristes, scolaires, etc.

Gérard Jean-Toussaint : On voit sur le littoral des acteurs bénévoles qui nettoient la plage, comment les encadrer ?

Alain Texier : ils interviennent sur le DPM et la question de l'encadrement et de la responsabilité se pose. Il est prévu dans la fiche d'encadrer les ramassages.

Pascal Naulleau : il n'y a pas d'autorisation spéciale lorsqu'il n'y a pas d'engin motorisé, cependant l'encadrement est nécessaire notamment pour préserver les gravelot en nidification sur les hauts de plage.

Commune de l'Aiguillon : qu'entendez vous par étendre les prés-salés ?

Alain Texier : les prés salés s'étendent naturellement. Il s'agit de respecter leur extension naturelle.

Jean-Pierre Guéret ; entre 200 et 300 ha sont fauchés sur les 1300 ha. Sur l'aspect extension les opérations de dépollérisation comme à la Prée mizotière permettent le développement des prés-salés.

Jean-Pierre Guéret : effectivement il faut sensibiliser les pêcheurs à pied. 90-95 % des paniers ne sont pas dans la légalité tant au niveau des tailles et des espèces récoltées.

Pierre Jacques Carles : Pour étudier les Hermelles, il y a des placettes de l'Ifremer sur la Tranche-sur-mer. Lors des grandes marées, il y a beaucoup de pêcheurs à pied, il est important de les sensibiliser.

Alain Texier : Plusieurs acteurs (animateurs indépendants, associations, OFB, etc.) interviennent auprès des pêcheurs à pied. Le docob, en complément, prévoit la création de poste d'ambassadeurs du littoral, sur la période estivale notamment.

Pierre Jacques Carles : c'est un point qui m'intéresse beaucoup.

Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral

FA : Evaluer et conserver les lagunes

*RNN Casse de la Belle Henriette
Marais ostréicoles
Plan d'eau à la pointe Aiguillon*

Cartographier les lagunes

Restaurer / Gérer

- Marais ostréicoles - gestion hydraulique
 - gestion des abords
 - aménagement d'îlots de nidification
- Casse de la Belle Henriette : cf plan de gestion

Partager, informer

- concertation avec les propriétaires
- charte d'entretien des bassins ostréicoles

Commune de l'Aiguillon : concernant le plan d'eau propriété du syndicat de la vallée du Lay, quels aménagement serait prévus ?

Alain Texier : il s'agit de la propriété du syndicat du bassin du Lay. Il y a un projet de réaménagement du site en lien avec la réfection des digues.

Jean-Pierre Guéret : Je pense aux digues secondes qui vont se refaire avec des zones de prélèvement. Ce pourrait être l'occasion de recréer des lagunes.

Le sujet digues est abordé normalement dans une fiche spécifique.

FA : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire

Milieux dunaires :

- travaux de préservation des habitats dunaires /
canalisation du public : ganivelles, fil lisse, etc.
- haut de plage : **préserver la laisse de mer** (ramassage manuel des déchets)

Milieux forestiers :

- lien **Plans de gestion Arcay** et d'aménagement de la Forêt domaniale de Longeville-sur-Mer
 - ▶ **mosaïque d'habitats**, îlots de **sénescence**,
- zones de **quiétude** pour le Circaète-Jean-le-Blanc et espaces ouverts pour l'Engoulevent d'Europe

Pierre Jacques Carles : Est ce que le reprofilage de certaines dunes peut rentrer dans ce cadre.

Alain Texier : oui sous condition de cadrage par l'Etat et/ou l'ONF et dans l'objectif d'un gain de biodiversité..

Valentin Météreau : On peut mener localement ce genre d'opérations avec beaucoup de précautions, pour aider la dune à se former.

Jean-Pierre Guéret : quel devenir des zones déconstruites à la pointe de l'Aiguillon.

Alain Texier : Elles sont en propriété de l'Etat. Il faut espérer que l'on soit associé dans les projets futurs et une fiche du docob, sur la reconquête de biodiversité » les intègre.

Xavier Grassiot : est-ce que l'association Surf rider est bien formée pour le ramassage manuel des déchets qu'il organise ?

Pascal Naulleau DML : il n'ya pas d'obligations réglementaire, il faudrait encore une fois sensibiliser

Xavier : des autorisations seraient elles nécessaires

Gérard Jean-Toussaint : Pour la circulation sur le DPM, pour le ramassage manuel, je suis consultée au titre de N2000

Pierre Jacques Carles : sur la commune de la Tranche sur mer, les scolaires sont encadrés par le personnel municipal qui ramassent habituellement.

Alain Texier : juridiquement il est important que les bénévoles soient protégés en terme de responsabilité civile.

Pierre Jacques Carles : toutes les associations ont des assurances qui prévoient ces mesures .

Valentin Météreau : Attention au lieu de ramassage car on peut retrouver avec des personnes sur les dunes qui n'ont as d'autorisation d'accès.

Xavier Grassiot : parfois les scolaires ne sont pas rattachés à une association.

Valentin Météreau : Je pense que un focus sur le pied de dune serait important, avec des protections efficaces avec des fils lisses par exemple.

Alain Texier : cela est bien listé dans la fiche.

Valentin Météreau : L'ONF lance une étude chiroptères en Bretagne sur les milieux dunaires pour information dont les résultats concerneront les dunes atlantiques de manière générale.

FA : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire

Préserver le Gravelot à Collier Interrompu

En lien avec la stratégie nationale (PNM, RNN, CEL, ONF...)



- ▶ suivi de la reproduction
- ▶ protections temporaires : exclos + panneaux
- ▶ sensibilisation du public + plaquette nationale



En amont de la réunion :

Marie Noelle Bève ,DDTM 85 : des actions sont prévues par me parc marin pour la protection du Gravelot à Collier Interrompu. Est-ce que cette mesure est prévue dans le docob ?

Alain Texier : Oui, cette espèce est aussi prioritaire pour le docob Marais poitevin. De plus, pour de nombreux sujets, il y a une articulation entre le PDG du Parc marin et actions engagées par les gestionnaires des sites Natura 2000 et les autres gestionnaires (RNN, etc.).

Pendant la réunion :

Pierre Jacques Carles : La commune de la Tranche-sur-mer a relayé sur son site la campagne, on est partant pour distribuer des plaquettes et communiquer.

Jean-Pierre Guéret : on s'occupe de la protection de cette espèce depuis de nombreuses années. On a réalisé des panneaux l'an dernier qui ont été posés à l'Aiguillon et seront posés à la Faute-sur-Mer. Ces panneaux (PDF) sont à la disposition de tous.

FA : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire

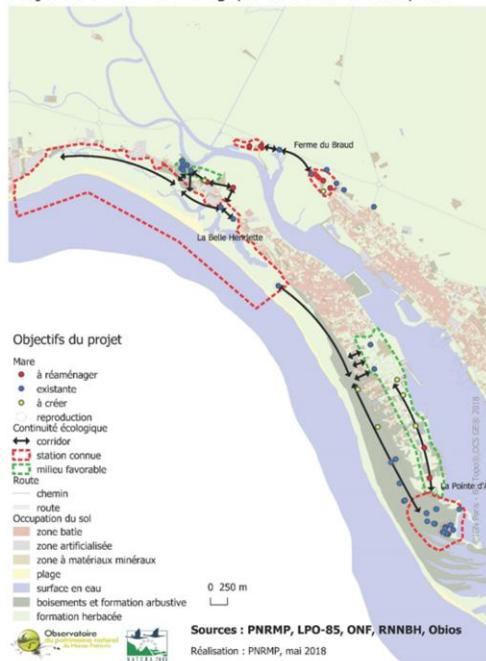
Préserver et favoriser le **Pélobate cultripède**



- ▶ **Suivi** des populations
- ▶ création de sites de reproduction (**mares**)
- ▶ Préserver, créer des **corridors** de déplacement : documents d'urbanisme etc.

Jean Pierre Guéret : les zones de solidarité pourraient être intéressantes pour cette espèce.

Projet de continuité écologique du Pélobate cultripède



FA : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire

Information **sensibilisation** :

- ▶ **ambassadeurs** du littoral
- ▶ **aires marines éducatives**
- ▶ **panneaux** d'information
- ▶ **animations** coordonnées



Xavier Grassiot, Longeville-sur-Mer : l'école de Longeville a participé à ce programme d'aires marines éducatives. Il y a eu beaucoup de sorties l'an dernier. Les enfants sont sortis grandis de cette expérience.

Jean Pierre Guéret : cela fait aussi partie des projets de la RNN de la Baie de l'Aiguillon. Un animateur est recruté en 2021, parmi ses missions, il aura l'intervention sur les communes périphériques à la baie.

Jean Pierre Guéret : Au sujet des déchets, comment peut-on travailler avec les professionnels de la mer pour limiter les macro-déchets ? Ce serait bien que cet enjeu figure dans le docob.

Alain Texier : C'est une action aussi prévue par le parc marin. La conchyliculture en a conscience. Cela fait partie des discussions que nous allons avoir avec la conchyliculture en mai.

Pascal Naulleau : Le Schéma de gestion des concessions et le document stratégique des façades orientent sur des solutions de recyclage.

Améliorer la qualité des milieux aquatiques

FA : Favoriser une bonne **qualité de l'eau** dans la zone humide et en estuaire

Mettre en place une démarche de mise en commun des données sur la **qualité d'eau** « **observatoire** ».

Favoriser les **études** et programmes de recherche sur la qualité de l'eau

Favoriser le rôle naturel d'**épuration de l'eau par la zone humide**

Renforcer l'efficacité des systèmes d'épuration de l'eau en créant des habitats naturels

Favoriser le linéaire de **bandes enherbées**

Alain Texier : cette action se veut transversale car le territoire n'est pas toujours responsable de l'eau qu'il reçoit. Les acteurs réfléchissent actuellement à un observatoire de la qualité de l'eau du Marais poitevin. De plus des actions concrètes sont engagées sur des système d'épuration à la sortie des stations d'épuration. Il faut renforcer le rôle d'épuration naturelle de l'eau effectué par la zone humide (habitats, allongement du temps de séjour de l'eau dans le marais, etc.).

Améliorer la qualité des milieux aquatiques

FA : Gérer la **quantité d'eau**
et la ressource en eau en lien avec les espèces et les habitats

Assurer une **gestion saisonnière** des niveaux d'eau sur le territoire

Permettre le maintien des **crués naturelles** dans les zones
expansions

Maintenir la fonctionnalité naturelle des **sources** et des nappes
phréatiques, ainsi que l'alimentation en eau de la zone humide

Suivre les niveaux d'eau

Jean Pierre Guéret : j'enlèverais naturelle après crues.

Pascal Naulleau : quelle prise en compte des changements climatiques ?

Alain Texier : Une fiche action transversale aborde ce sujet. Il faudra que le territoire décide ce qu'il souhaite pour le Marais poitevin en 2050.

Valentin Météreau : L'ONF lance une étude nationale sur le suivi du trait de côte en lien avec l'évolution des dunes

Améliorer la qualité des milieux aquatiques

FA : Restaurer et garantir la **fonctionnalité** des milieux aquatiques

Suivi / cartographie

- état de conservation des milieux aquatiques et des espèces associées

Gestion

- Intégrer les orientations du docob dans les programmes d'entretien du marais
- créer, restaurer des milieux aquatiques
- Restaurer ou entretenir le réseau hydraulique selon des préconisations environnementales favorables aux espèces et aux habitats

Améliorer la qualité des milieux aquatiques

FA Gérer et préserver les milieux aquatiques

Gestion

- Aménager et restaurer les berges en favorisant la diversité aquatique et végétation rivulaire (herbacée, ripisylve)
- Encourager une gestion environnementale des plans d'eau cynégétique hors période de chasse

Protection

- Acquisition conservatoire, protection réglementaire, sensibilisation

Habitats prairiaux et communaux

FA : Favoriser la conservation, la fonctionnalité et la qualité biologiques des prairies naturelles

FA : Gestion collective des marais communaux

Encourager une **gestion environnementale** extensive des prairies (+ pâturage collectif et plurispécifique)

Conserver et développer les **éléments paysagers** associés aux prairies

Conserver et augmenter les surfaces de prairies

Valoriser **l'image de l'élevage** et les externalités positives

Xavier Grassiot : Qu'en est il des cahiers des charges d'entretien des chemins de marais, dégradés par les engins agricoles, ce qui entraîne des problèmes sur les secteurs empruntés par les vélos.

Alain Texier : Cela reste de la responsabilité des communes pour les chemins communaux et certains chemins appartiennent aussi à des associations foncières.

Augmenter les surfaces et la fonctionnalité d'une mosaïque d'habitats

FA : Gérer et préserver les pelouses calcicoles

Suivi / cartographie

- localisation, état de conservation, espèces patrimoniales
- stratégie de restauration et d'entretien

Gestion

- restauration par débroussaillage
- fauche ou pâturage extensif

Protection Acquisition, protection réglementaire, sensibilisation / animations

Espèces patrimoniales

FA Anatidés et limicoles hivernants, nicheurs et migrateurs

- Maintenir la **quiétude** sur les sites de remise (repos) et de gagnage (alimentation)
- Augmenter la présence de **milieux favorables** aux espèces d'anatidés et de limicoles
- **Mieux comprendre** l'évolution des populations et la répartition des d'anatidés et de limicoles



Crédit photos : Réserve Baie de l'Aiguillon

Espèces patrimoniales

FA Mammifères semi-aquatiques

Réduire les ruptures des corridors de **déplacement** : passages à faune



Espèces patrimoniales

FA Poissons

Assurer la **continuité piscicole**

Assurer une **répartition des débits** pour la migration des amphihalins sur la Sèvre Niortaise

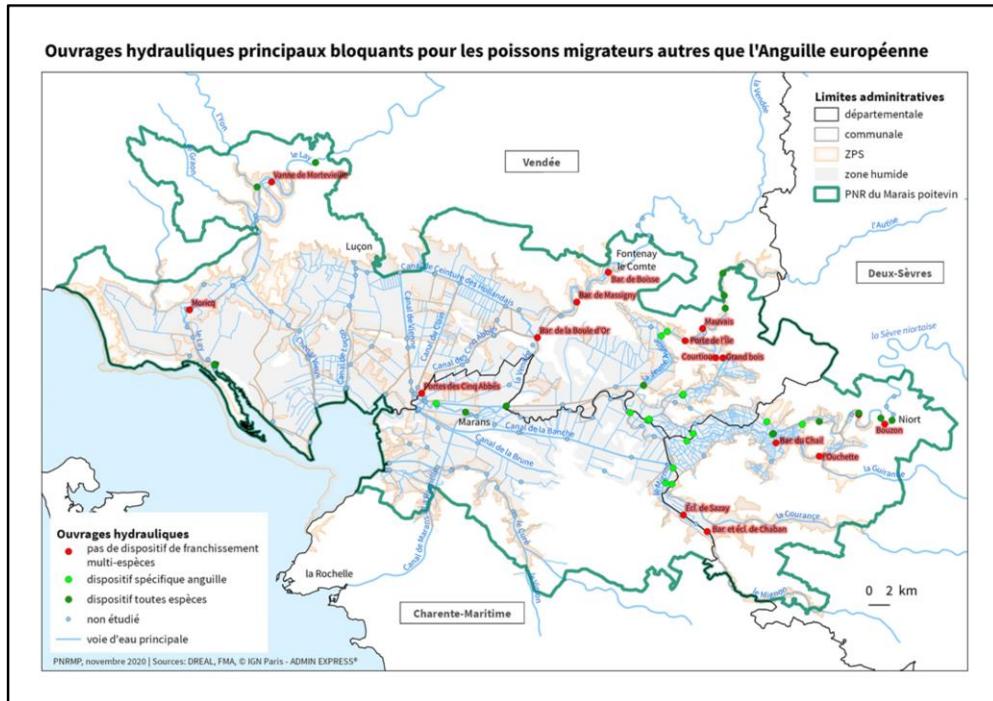
Favoriser le **maintien de l'Anguille** européenne

Favoriser la reproduction du **Brochet** sur le territoire

Poursuivre les actions de **préservation** des espèces

Améliorer la **connaissance** sur les espèces





Jean Pierre Guéret : Il ne faut pas oublier les petits écours comme le Curé et les canaux qui bordent la Baie de l'Aiguillon.

Jean Pierre Guéret : Pour les portes à la mer sur le Lay, ces portes restaurées sont utilisées pour le braconnage de la civelle.

L'outil contrat de marais est intéressant. Il faudrait un poste de technicien de marais pour s'assurer que les côtes validées dans les contrats puissent être respectées, assurer la gestion de certains ouvrages... cela est ciblé dans le docob.

AT : pour le pont du Braud, on prend note. Pour le contrat de marais, le PNR ne peut répondre à la place de l'EPMP, mais les postes ne sont pas fléchés dans le docob..

« Réglementaires »

FA : Développer les mesures de protection réglementaires

Développer les sites protégés en fonction des enjeux =
lien stratégies Marais poitevin - régionales - PNMEGMP

Etendre les sites protégés (APPB pointe de l'Aiguillon)

FA : S'appuyer sur la maîtrise foncière pour préserver la biodiversité

Stratégie Foncière Marais poitevin

Micro habitats ciblés

« Fiches transversales »

FA : Veiller, suivre et accompagner le développement des projets d'aménagement sur le territoire

Aménagement du territoire (PLU / SCOT, etc.)

Projets d'aménagement : Eolien / routier / Ligne HT

Politiques publiques : SAGE, CT

Intégrer enjeux Natura dans les projets ERC

FA : Accompagner l'entretien et la restauration des digues pour une prise en compte des enjeux environnementaux

Assistance de l'animateur et acteurs à la définition des enjeux environnementaux et des actions (entretien / restauration / création)

« Fiches transversales »

FA : Renaturer des milieux favorables aux espèces du site Natura 2000

Restauration et création de milieux

Travailler sur la renaturation de sites / notamment les espaces en propriétés publics (pointe Aiguillon, zones de solidarité, etc.)

Initier cette réflexion dans les programmes structurant le marais poitevin

Programme spécifique DPF : roselières

«Suivre et évaluer»

Poursuivre l'animation et la structuration de l'OPN

Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats (volet connaissances naturalistes)

Suivre l'évolution des « indicateurs » (volet suivis temporels)

Comprendre la fonctionnalité entre les espèces et les habitats pour améliorer les actions de gestion (volet écologie et fonctionnalités)

Renforcer les indicateurs de l'OPN avec ceux des sites en gestion conservatoire

Centraliser et valoriser les données

Communiquer les résultats en fonction des publics (ABC)

Faire de l'OPN un outil incontournable au service des acteurs de l'environnement

EEDD

Ambassadeur du littoral

Aires marines éducatives

Pêche à pied : pratiques / réglementation

Panneaux information entrées plages

Information : GCI / pélobates / Laisse de mer

Déclinaison auprès des acteurs touristiques et autres usagers (Kit, etc.)

«Suivre et évaluer»

Fiches actions en téléchargement sur le site :

<http://marais-poitevin.n2000.fr/l-animation-du-site/les-fiches-actions-du-nouveau-docob>

Retour des fiches pour le **20 mai 2021** auprès de :

a.texier@parc-marais-poitevin.fr

o.cardot@parc-marais-poitevin.fr

Mai / juin = mise à jour des fiches

Fin juin = téléchargement possible de la version provisoire du document d'objectifs

Automne : validation du docob en comité de pilotage

JP Guéret : concernant les ports, pour les zones de carénage, les produits finissent dans la baie. Comment peut-on traiter cet aspect dans le docob ?
Je pense aussi aux stations essence, avec des pertes dans le fleuve à l'Aiguillon sur Mer.

Alain Texier : dans la fiche action « accompagner les projets d'aménagement » cela serait possible. Le plan de gestion du PNM doit certainement aborder ce sujet.

Pascal Naulleau: le Plan de contrôle marin a des actions sur les carénages illicites. La DML peut intervenir sur ce point. Les communes doivent entretenir les zones de carénage et les contrôles sont obligatoires.

Jean Pierre Guéret : en lien avec la qualité de l'eau, le lagunage des eaux de drainage pourrait être intéressant, et pour la qualité de l'eau et pour la création de micro-habitats tels que les roselières.

Alain Texier : oui cela figure dans les FA milieux aquatiques et qualité d'eau.
Il est possible qu'on le fasse figurer dans la FA cultures.



Le Parc
naturel régional
du Marais poitevin

2, rue de l'église
79 510 Coulon
05 49 35 15 20

**Antenne en
Charente-Maritime**
4, rue du 26 septembre 1944
17540 Saint-Sauveur d'Aunis
T. 05 46 66 10 71

**Antenne en
Vendée**
Pôle des Espaces naturels
du Marais poitevin
2, rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
T. 02 51 28 41 10

pnr.marais-poitevin.fr



Le Parc agit

pnr.marais-poitevin.fr

correspondance@parc-marais-poitevin.fr



Le Parc tourisme

parc-marais-poitevin.fr

